

APPEL A LA GREVE ET A LA MOBILISATION DE TOU.TE.S LES AGENT.E.S DE LA REGION OCCITANIE

MARDI 7 JUIN 2022 DE 10H A 12H

DEVANT LES MAISONS DE REGION et HOTELS de REGION => manifestations déclarées

En décembre 2017, les syndicats ont négocié le régime indemnitaire (primes) des agent.e.s de la nouvelle Région Occitanie (RIFSEEP). Les élu.e.s régionaux.ales ont sur cette basé voté :

1/ l'alignement par le haut les montants des anciennes régions entre elles

2/ l'alignement par le haut des filières entre elles

3/ la bascule rapide au RIFSEEP les cadres d'emplois pas encore éligibles en 2017 dès leur éligibilité

Et ce sans attendre 2023, et sans échelonnement dans le temps ! Engagements confirmés par la Présidente en décembre 2020 dans Horizon 2023 !

Pourtant, cela fait plus de 2 ans que toute la filière technique est éligible, et que ces mêmes élu.e.s refusent d'appliquer leurs propres décisions !

SUD a anticipé cela dès 2021 en portant l'affaire au Tribunal Administratif, et en demandant la rétroactivité depuis le 1er mars 2020 pour les catégories administratives, culturelles, et techniques des 3 grades A, B et C.

En 2022, la Présidente de Région menace de ne rien mettre en place, si les syndicats refusent de revoir à la baisse les engagements de 2017 :

1/ pour les ARL et les ARC => création de niveaux dédiés de primes à la baisse => RIFSEEP au RABAIS

2/ pour les cuisinier.ère.s, agent.e.s de maintenance, des ports etc... des ASG => non application de la délibération pour les fonctions spécialisées (perte de 50 euros mensuels depuis 01/01/2018)

3/ pour les catégories A, ajout de paliers de progression en imposant à tou.te.s les anciens seuils des Ingénieur.e.s, qui n'ont plus de raison d'être, le non alignement par le haut ce qui pénalise la filière culturelle et administrative, l'ajout d'une catégorie mieux rémunérée pour les métiers « en tension » => intégration dans la grille indemnitaire constante d'éléments conjoncturels qui vont créer dans la durée des inégalités de rémunération à métier égal.

4/ accepter pour tou.te.s un échelonnement dans le temps de l'alignement

PAR LEUR VOTE, NOS ELU.E.S ONT CREE UN DROIT POUR LES AGENT.E.S : LA REGION EST EN RETARD SUR SES OBLIGATIONS.

SUD refuse de négocier à la baisse les acquis de 2017 :

- des montants plus bas pour les ARL et ARC en exécution, donc beaucoup de femmes !
- des montants plus bas pour les ARL, ARC mais aussi les ASG sous prétexte que des collègues ASG en cuisine et en maintenance n'ont jamais perçu le montant de RIFSEEP qu'ils.elles auraient dû (perte de 50 euros par mois depuis le 1^{er} janvier 2018 !)
- des montants non aligné.e.s pour la catégorie A, ce qui pénalise les filières les plus féminisées (administratives et culturelles)
- tout en augmentant les très hauts cadres de la collectivité, parce que pour ces personnels il est important de respecter la délibération de 2017 !

Point d'étape avant le CTP du 20 juin

2022 :

Nous avons fait avancer la négociation vers une proposition respectueuse de la délibération de 2017 pour la catégorie B, suite à la demande de SUD de positionner les **encadrant.e.s de lycées, de CREPS et d'ERM** au même niveau que les responsables de service délégué.e.s (gain de 60 euros mensuels) et reconnaissance des responsabilités des encadrant.e.s !

Nos revendications !

- supprimer le RIFSEEP au rabais des ARC et ARL en exécution et aligner avec la filière administrative et culturelle
- obtenir la juste reconnaissance des catégories C en possession d'un titre, d'un diplôme ou d'une habilitation pour les ARL, ARC et ASG
- aligner par le haut la catégorie A, notamment pour les catégories A sans encadrement
- supprimer le versement échelonné pour toutes et tous
- verser le RIFSEEP au plus vite

Cela ne se fera pas sans vous !

Rejoignez-nous pour défendre nos droits et faire respecter leurs votes aux élus.e.s de la collectivité.

**On ne veut pas
des promesses
de tenir ses
promesses, on
veut le respect
des
engagements
déjà signés et
validés par le
vote !**



PREAVIS DE GREVE DEPOSE PAR SUD ET CGT

APPEL A LA MOBILISATION SUD ET CGT REJOINT PAR CFDT ET UNSA

Contacts SUD CT Région Occitanie

syndicat-sudct@laregion.fr

TELEPHONES : 04 67 22 86 19 / 94 89 ou 05 61 39 67 99

PORTABLES : 06 85 69 18 81/ 07 85 01 77 13